

Renforcer la connaissance des territoires et la compréhension des mécanismes du retour à l'emploi

Dans le cadre du programme de travail commandité par l'État et le Conseil régional, Efigip réalise des états des lieux socioéconomiques par zone d'emploi. Ces travaux constituent des outils de sensibilisation et d'animation sur le plan infrarégional. Ils permettent d'accompagner les acteurs d'un territoire dans la construction de plans d'actions spécifiques.

Dans une ambition d'enrichir ces états des lieux, et dans le cadre d'un partenariat d'études, Efigip et l'INSEE se sont penchés sur la question des marchés locaux du travail. L'objectif était de traiter ce thème à travers la question des facteurs favorables et défavorables de retour à l'emploi des individus sur les territoires.

La présente étude est donc le fruit de cette collaboration. Elle s'appuie sur l'analyse des sorties du chômage vers l'emploi. Précisément, elle tient compte des caractéristiques des demandeurs d'emploi et des spécificités économiques des zones d'emploi. Cette étude apporte une meilleure compréhension des mécanismes complexes du fonctionnement du marché du travail. Ces enseignements permettent de réaliser un diagnostic des forces et faiblesses des territoires en matière de retour à l'emploi.

Si ce travail repose sur des données majoritairement issues du fichier historique de l'ANPE et de données portant sur l'année 2007, l'analyse de la relation chômage-emploi fait ressortir des tendances structurelles lourdes dont les processus évoluent lentement et sont peu sensibles aux aléas conjoncturels.

La crise économique, apparue au 4^e trimestre 2008, influe négativement sur les taux de retour à l'emploi des personnes en aggravant les déterminants individuels déjà défavorables et les caractéristiques économiques locales structurellement négatives.

De la même façon, certains facteurs jouant positivement sur les taux de retour à l'emploi peuvent ponctuellement avoir moins d'importance voire devenir négatifs. À titre d'exemple, l'effet de proximité de la frontière suisse, habituellement favorable pour le retour à l'emploi des chômeurs, peut devenir neutre dès lors que la Suisse, touchée par la crise économique, fait moins appel à la main d'œuvre frontalière. Néanmoins, ce facteur reste globalement favorable dès lors qu'il permet encore à plusieurs milliers de francs-comtois d'exercer une activité.

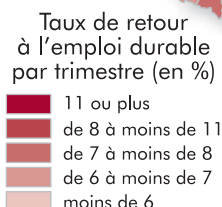
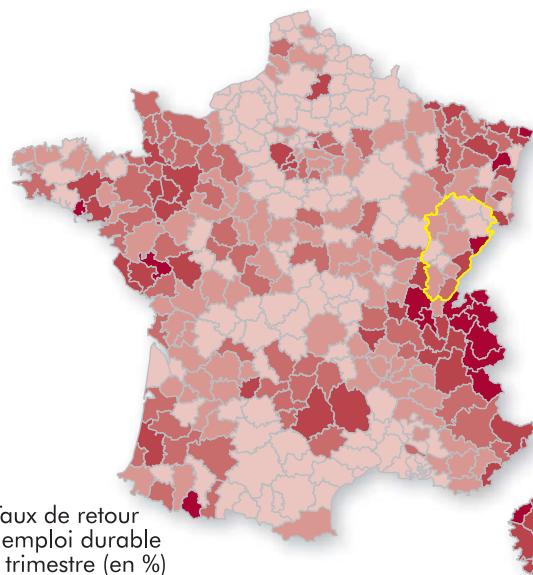
RETOUR À L'EMPLOI : DE FORTES INÉGALITÉS EN FRANCHE-COMTÉ

Tous les individus, en quête de reprise d'activité, n'abordent pas ce retour avec les mêmes chances. L'âge, le diplôme, la catégorie sociale... sont autant de critères influant sur les possibilités de retrouver un travail. Mais, au-delà de ces caractéristiques individuelles, les probabilités de retrouver un emploi sont prioritairement liées au « lieu » dans lequel se fait la recherche. Notamment, la situation du marché du travail, les caractéristiques du tissu productif dessinent un environnement économique favorisant plus ou moins la reprise d'activité. Le retour à l'emploi est assurément un enjeu individuel fortement dépendant de la structure économique territoriale.

**Le territoire :
un enjeu primordial
pour le retour
à l'emploi**

Pour un demandeur d'emploi franc-comtois, la probabilité de retrouver une activité est principalement liée aux caractéristiques de la zone dans laquelle il réside. Interviennent ensuite, au sein de ce même territoire, les particularités de chaque individu. Ces dernières expliquent notamment les phénomènes de concurrence entre les demandeurs d'emploi. Ainsi, pour la région, les déterminants majeurs du retour à l'emploi sont d'ordre macro-économique. C'est-à-dire que les caractéristiques des territoires priment sur les profils individuels.

Selon les zones d'emploi, entre 3% et 17% des demandeurs d'emploi retrouvent une activité pour une durée « longue »
Retour déclaré à l'emploi durable en 2007, par trimestre et par zone d'emploi



Source : ANPE (Fichier Historique Statistique 2007)
© IGN-INSEE 2009

Le retour à l'emploi s'opère à des niveaux différents d'une zone d'emploi à une autre. Celui-ci est fortement dépendant de la structure productive, de la situation démographique et du dynamisme du marché du travail observés dans chaque territoire. Ainsi, en 2007, à caractéristiques individuelles identiques, un chômeur de la zone de Morteau a quasiment trois fois plus de chances de retrouver un emploi qu'un homologue de la zone de Montbéliard. D'ailleurs, la zone d'emploi de Morteau affiche le taux de chômage le plus bas de la région, et celle de Montbéliard le taux le plus élevé. Mais un contexte de faible chômage n'induit pas nécessairement plus de facilité pour retrouver un emploi. Par exemple, dans des zones d'emploi économiquement moins dynamiques et moins peuplées, comme celle du Revermont ou celle de Dole, le chômage est moindre. Les chances de retrouver un emploi y sont également restreintes. Ainsi, malgré un niveau de chômage faible dans la zone de Dole et élevé dans celle de Montbéliard, les probabilités de retrouver

un emploi au sein de chacune d'elles sont équivalentes.

La Suisse, un voisin bénéfique pour les zones frontalières

Les zones d'emploi frontalières de Morteau, Pontarlier et Saint-Claude bénéficient de la proximité de la Suisse. Elles affichent à la fois un taux de chômage faible et un taux de retour à l'emploi élevé.

Dans ces zones, le marché du travail dépasse les frontières de l'hexagone. Ce qui permet à de nombreux actifs francs-comtois de trouver un emploi chez nos voisins suisses, dans un cadre réglementaire plus souple, avec des salaires plus élevés qu'en France. Néanmoins, le faible taux de chômage n'est pas nécessairement un signe de sécurité de l'emploi. La proportion des chômeurs inscrits à la suite d'un licenciement y est élevée. Cette situation de dépendance vis-à-vis de la Suisse présente un atout mais peut devenir un handicap si la situation économique se dégrade aussi dans ce pays, comme c'est le cas

depuis fin 2008. Dans ce cas, les frontaliers sont les premiers touchés par des suppressions d'emploi. De nombreuses entreprises franc-comtoises, liées à des structures suisses, parfois donneuses d'ordre, peuvent également en subir les conséquences.

Ces trois zones présentent des caractéristiques communes, telles un recours important aux CDD et une spécialisation de l'activité. Cette dernière concerne notamment l'horlogerie et la bijouterie pour la zone de Morteau, et les biens intermédiaires pour celle de Saint-Claude. La zone de Pontarlier, quant à elle, apparaît moins spécialisée dans un secteur précis. En revanche, elle bénéficie d'un important développement commercial généré par ses voisins helvètes et le pouvoir d'achat des frontaliers. Ces derniers n'hésitent pas à passer la frontière pour faire leurs achats en Franche-Comté. Le tissu productif des zones de Morteau et Pontarlier est principalement composé de petites entreprises. Ce qui constitue un élément de fragilité. Confrontées à un problème de

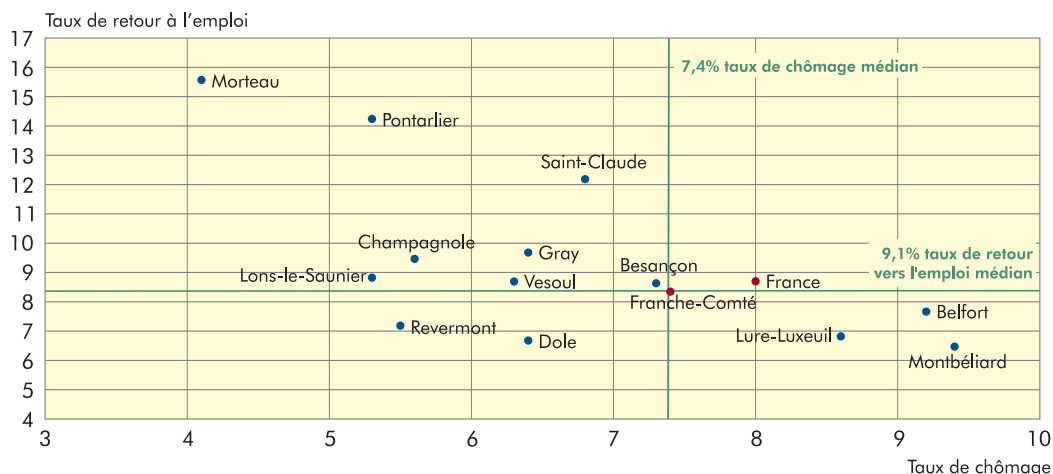
divisibilité du facteur travail, les TPE (Très Petites Entreprises) créent difficilement des emplois. Dans ces deux zones, le marché du travail est très actif et présente une part importante d'offres durables. Ce qui n'est pas le cas dans la zone de Saint-Claude. Cette dernière se distingue par une présence plus importante de demandeurs d'emploi étrangers (hors UE), et de non-diplômés. Par ailleurs, cette zone présente une évolution plus défavorable de la situation de l'emploi au cours de ces dernières années. Le taux de chômage y est plus élevé. Enfin, la zone d'emploi de Saint-Claude se situe dans un espace géographique très enclavé.

Zone de Besançon : une situation médiane malgré la présence de la capitale régionale

Dans la zone d'emploi de Besançon, le taux trimestriel de retour à l'emploi est de 6,0%, légèrement supérieur aux moyennes régionale et métropolitaine. Le nombre d'offres d'emploi, par demandeur d'emploi, et la part des offres d'emploi durables sont supérieurs à la moyenne nationale.

La zone d'emploi de Besançon totalise à elle seule le quart de l'emploi régional. Elle attire des salariés résidant à l'extérieur de son périmètre : un emploi sur dix est occupé par un actif non-résident. Toutefois, cette attractivité est relativement limitée pour une zone abritant la capitale régionale. Cet afflux surcharge le marché local du travail et a une influence plutôt négative sur le taux de retour à l'emploi. Ainsi, les demandeurs d'emploi de la zone sont en concurrence

Un lien fort entre chômage et retour à l'emploi



Sources : INSEE - ANPE (Fichier Historique Statistique 2007)

Note de lecture :

à Belfort, le taux de chômage est de 9,2%. Il est supérieur au taux médian observé sur l'ensemble des zones d'emploi françaises ; le taux de retour à l'emploi est de 7,7%. Il est inférieur au taux médian observé sur l'ensemble des zones d'emploi françaises.

avec leurs homologues des zones voisines.

Cependant, la zone d'emploi de Besançon bénéficie d'une structure sociodémographique favorable. Sa population est plus jeune et plus diplômée que celle du reste de la région. Les offres d'emploi proposées sont généralement en adéquation avec les qualifications des demandeurs.

Une spécialisation moindre et une présence forte d'administrations publiques contribuent à rendre le marché local de l'emploi moins dynamique. Les effectifs des administrations, plus stables, ne favorisent pas la rotation des actifs. Dans la

fonction publique, les recrutements se font sur concours, à l'échelle nationale. De ce fait, ces emplois ne répondent pas toujours aux demandes des chômeurs locaux.

Le Nord-est Franche-Comté plus en difficulté

Les zones d'emploi de Montbéliard, Belfort, et Lure-Luxeuil souffrent d'un chômage élevé et d'un faible taux de retour à l'emploi. Elles présentent des caractéristiques socio-démographiques défavorables. Précisément, dans les zones de Montbéliard et de

Lure-Luxeuil, la proportion de demandeurs d'emploi non diplômés est supérieure à la moyenne nationale.

L'entrée sur le marché du travail est particulièrement difficile au sein de ces trois zones. Le témoin en est la proportion élevée de chômeurs inscrits à la fin de leurs études, et principalement dans la zone de Belfort. Dans

la zone de Lure-Luxeuil, la part importante de chômeurs de longue durée handicape l'insertion dans l'emploi.

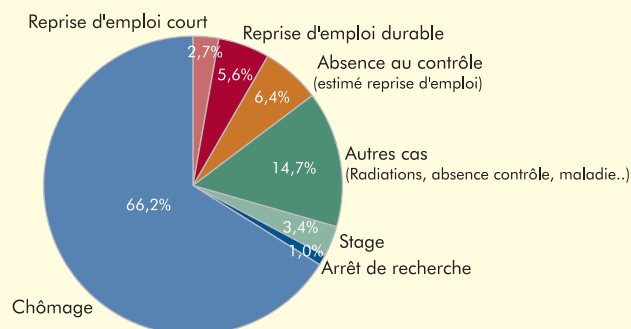
La concentration de l'emploi dans quelques grands établissements, notamment dans le secteur de l'industrie automobile, constitue un autre élément de fragilité. Ainsi, les dix plus grands employeurs de la zone d'emploi

Le devenir des demandeurs d'emploi au cours d'un trimestre en Franche-Comté

En 2007, au cours de chaque trimestre, 33,8% des demandeurs d'emploi francs-comtois sortent en moyenne des listes de l'ANPE. Mais seulement 8,3% déclarent avoir repris un emploi, proportion un peu plus faible qu'au niveau national (8,7%). La durée des reprises est variable, elle peut être courte ou supérieure à six mois. En Franche-Comté, au cours de chaque trimestre, 5,6% des demandeurs d'emploi ont repris un emploi pour une durée « longue ». Ainsi, au cours de chaque trimestre de 2007, sur les 57 000 demandeurs inscrits, environ 4 800 trouvent ou retrouvent un emploi. Parmi ces derniers, 3 200 se positionnent sur des emplois « durables ». Une partie des reprises d'emploi n'est pas déclarée à l'ANPE par les demandeurs. Ils sortent ainsi des listes pour absence au contrôle. Selon une enquête nationale de l'ANPE, la moitié environ des absences au contrôle correspond en réalité à des reprises d'emploi.

Retour à un emploi durable pour près de 6% des demandeurs d'emploi francs-comtois

Devenir des demandeurs d'emploi au cours d'un trimestre de 2007 en Franche-Comté



Sources : INSEE - ANPE (Fichier Historique Statistique 2007)

Développer les territoires : fondamental pour le retour à l'emploi

Les caractéristiques de la zone d'emploi jouent un rôle majeur dans le retour à l'emploi durable des demandeurs d'emploi. Dans ce cadre, la politique de développement, notamment économique, conduite dans les territoires est fondamentale. Elle est le complément logique des politiques de formation et de qualification des demandeurs d'emploi. En effet, dans l'hypothèse d'un marché du travail atone, même formés et qualifiés, les demandeurs d'emploi ne peuvent s'insérer durablement que s'ils sont mobiles ou s'il y a créations d'activités.

Quelques exemples de politiques de développement des territoires sont à souligner.

- À l'échelle régionale, l'ARD (Agence Régionale de Développement) met en place diverses actions pour dynamiser le territoire franc-comtois. Celles-ci se distinguent notamment par la prospection d'investisseurs susceptibles de s'installer en région. Ainsi, l'ARD dispose, début 2010, de quelques 110 projets d'implantations d'activités en région. Ce qui représente potentiellement la création d'environ 6 500 emplois (dont 70% pour le Territoire de Belfort, 15% pour le Doubs, 5% pour le Jura et 10% pour la Haute-Saône).

- Dans le département de la Haute-Saône, le Conseil général accompagne notamment les communautés de communes et les villes par le biais du contrat APPUI +.

Dans une logique de développement durable, ce contrat vise à favoriser :

- la création d'emploi et le développement économique,
- le lien social et les services à la population,
- les actions environnementales et patrimoniales, en faveur du renfort de l'attractivité du territoire pour soutenir les deux premiers objectifs.

La mise en place de ce programme nécessite :

- un diagnostic partagé du territoire concerné, avec la réalisation d'un état des lieux des forces et faiblesses et une approche prospective,
- une stratégie partagée pour le territoire, avec des objectifs et des priorités stratégiques,
- un plan global d'actions sur le territoire,
- une programmation APPUI + avec un certain nombre d'opérations éligibles.
- D'autres initiatives, de type contrats de Pays, établis entre le Conseil régional et les Pays, visent également au renfort du dynamisme des territoires en région. Le contrat de Pays consiste à soutenir l'ingénierie de projet et, en particulier, la structuration des territoires pour le maintien et l'accueil d'activités.

de Montbéliard concentrent près de trois emplois sur dix. L'évolution de l'emploi est donc étroitement liée à la santé de ces grandes structures.

Les qualifications requises pour les emplois nouvellement créés ne sont pas très différentes de celles correspondant aux emplois « détruits ». Mais c'est l'insuffisance même des offres d'emplois qui est ici préjudiciable. Ce qui se traduit par une faible tension sur le marché du travail, notamment dans les zones de Belfort et de Lure-Luxeuil.

Dans la zone de Montbéliard, le marché du travail est un peu plus tendu que dans les deux autres zones du nord-est Franche-Comté. Il attire les salariés des zones voisines. Les emplois proposés ne profitent donc pas toujours aux demandeurs d'emploi résidant dans cette zone. L'attractivité de la zone du Territoire de Belfort est plus limitée que celle de Montbéliard. Sa situation socioéconomique est également plus contrastée. Cette zone d'emploi compte

proportionnellement plus de chômeurs de longue durée et de bénéficiaires de minimas sociaux qu'au niveau régional. Mais elle concentre davantage de cadres et de professions intermédiaires. Sa population est plus jeune et plus diplômée.

Peu de vitalité mais moins de chômage

Les zones de Gray, Champagnole, Vesoul et Lons-le-Saunier se caractérisent par un chômage faible et un retour à l'emploi médian par rapport à l'ensemble des zones d'emploi françaises. Ces zones se distinguent par une offre d'emplois plutôt inférieure à la demande. Parmi ces quatre zones, seule celle de Vesoul attire une population active en provenance de territoires voisins. Ceci constitue une concurrence pour les demandeurs d'emploi résidant dans la zone convoitée. En revanche, les offres sont généralement de bonne qualité. Elles comportent une part d'offres durables supérieure à

la moyenne, diminuant ainsi les probabilités d'un retour au chômage. Dans la zone de Gray, la part importante des demandeurs d'emploi de longue durée pèse négativement sur les chances de retrouver une activité.

Les zones d'emploi de Dole et du Revermont enregistrent à la fois un taux de chômage et un taux de retour à l'emploi faibles. Ce sont des territoires économiquement peu denses, plutôt qualifiés de « zones résidences ». Dans ce cas, l'activité professionnelle s'exerce au sein des zones voisines (Dijon ou Besançon notamment). Ces deux zones sont relativement spécialisées et plus industrialisées que la moyenne nationale. La part des services publics dans l'emploi local y est supérieure à la moyenne nationale. Cette structure économique contribue à limiter le risque de pertes d'emplois pour les actifs « occupés ». Ce dont témoigne la faible proportion de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, suite à un licenciement individuel ou collectif. Ce phénomène entraîne une faible turn-over et

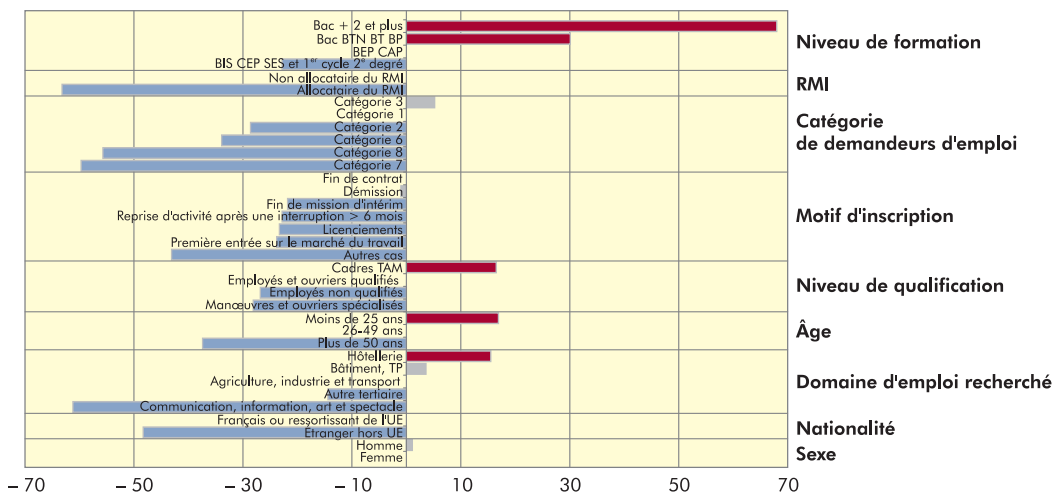
donc un moindre dynamisme du marché du travail. Ainsi, dans ces zones, le chômage est moins fréquent qu'ailleurs, mais plus souvent de longue durée. Parallèlement, les jeunes sortant de leurs études rencontrent des difficultés à entrer sur le marché du travail.

Les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi : des facteurs également déterminants

En Franche-Comté, le territoire est un facteur déterminant dans les chances de trouver un emploi. Mais la concurrence entre les demandeurs d'emploi, liée à leurs caractéristiques individuelles, est une réalité. Le diplôme, l'ancienneté du chômage, le domaine d'emploi recherché, l'âge ou la qualification, sont autant d'éléments jouant sur les chances de chacun pour retrouver un emploi. Par exemple, un chômeur inscrit depuis moins de six mois a 18,3% de chances de retrouver un emploi durable au cours d'un trimestre, contre 1,8% pour un chômeur inscrit depuis plus de deux ans. Un cadre ou technicien a 9,2% de chances de retrouver le même type d'emploi, contre 3,8% pour un ouvrier spécialisé. Et cette probabilité atteint 9,9% pour un diplômé de niveau supérieur ou égal à Bac + 3, contre 2,9% pour un demandeur sans diplôme. Ces constats se vérifient quel que soit le sexe du demandeur d'emploi. En effet, à diplôme, âge, emploi recherché équivalents, aucune différence n'apparaît entre hommes et femmes. ■

Gaëlle DABET
Nathalie PIQUÉRY

Retour à l'emploi durable en Franche-Comté : effet des caractéristiques individuelles



Source : ANPE (Fichier Historique Statistique 2007)

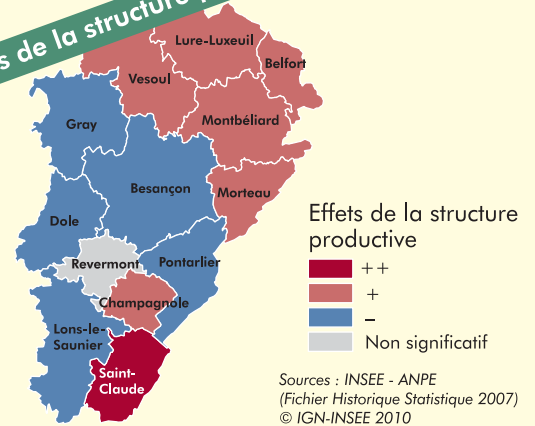
Note de lecture : à autres caractéristiques égales, un demandeur d'emploi de niveau supérieur ou égal à bac + 2, a 70% de chances en plus de retrouver un emploi au cours du trimestre qu'un demandeur d'emploi de niveau CAP-BEP. En gris = différence non significative

Atouts et faiblesses des territoires : des effets sur le retour à l'emploi

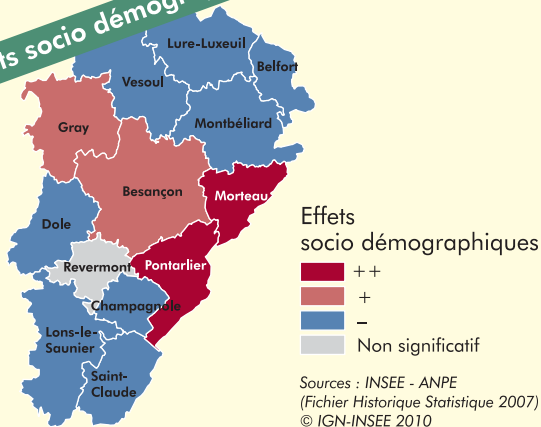
La structure productive

Un tissu productif composé de PME (Petites et Moyennes Entreprises) favorise davantage l'embauche, et donc le retour à l'emploi. Ce qui n'est pas le cas, lorsque l'emploi est concentré dans de grosses entreprises ou, à l'inverse, dispersé dans des TPE (Très Petites Entreprises). La spécialisation de l'activité, souvent facteur de performance dans une conjoncture favorable, peut se transformer en fragilité lorsque la situation de cette dernière s'inverse. Comme c'est le cas depuis l'automne 2008.

Effets de la structure productive



Effets socio démographiques



Les caractéristiques socio démographiques

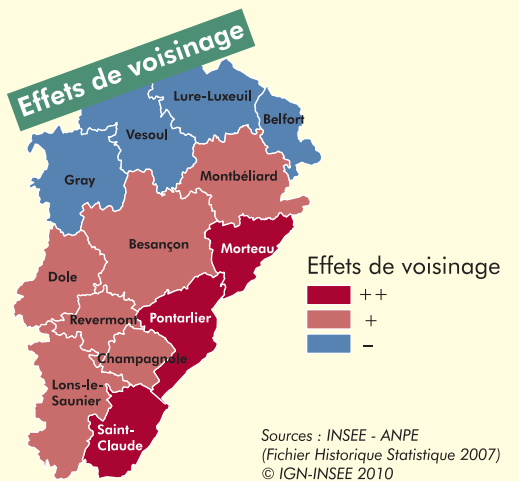
Une part élevée de jeunes de moins de 26 ans, une proportion importante de diplômés dans la population, sont des éléments favorables au retour à l'emploi. En revanche, une part importante de chômeurs inscrits suite à la fin de leurs études, met en avant les difficultés du territoire à insérer les jeunes sans expérience. Une part plus importante d'étrangers* dans la population, ou de chômeurs de longue durée, sont aussi des éléments défavorables au retour à l'emploi durable.

* non ressortissants de l'Union Européenne

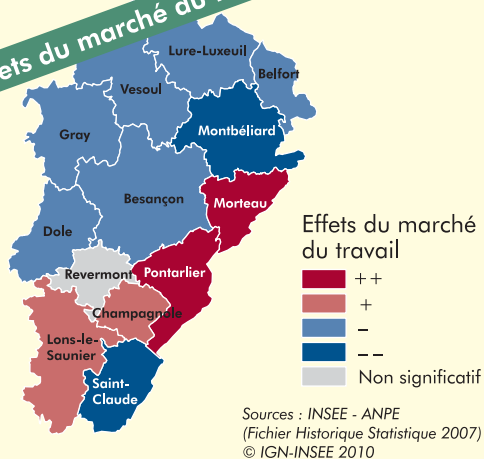
Les zones voisines

Les marchés du travail ne sont pas totalement isolés les uns des autres. Ainsi, le retour à l'emploi sur une zone peut être affecté par celui des zones voisines. Les conditions économiques générales, qui entravent le retour à l'emploi dans une zone, jouent dans le même sens au sein des zones voisines. D'ailleurs, plus les difficultés de trouver un emploi sont fortes dans une zone, plus les chômeurs sont incités à prospecter dans une autre zone proche. Ce qui accroît la concurrence entre demandeurs d'emploi et réduit de ce fait le taux de retour à l'emploi.

Effets de voisinage



Effets du marché du travail



Le marché du travail

Une tension en matière de recrutement, une forte proportion d'offres durables, des qualifications des demandeurs adaptées aux offres d'emploi, un recours important aux CDD et à l'intérim témoignent d'un marché du travail prompt à intégrer plus facilement les chômeurs. L'effet positif du recrutement par CDD est toutefois plus en faveur des sorties vers l'emploi précaire que vers l'emploi durable. Une zone dynamique attire généralement les salariés résidant dans des zones d'emploi limitrophes. Cet afflux de navetteurs vient surcharger le marché local du travail. En conséquence, les chômeurs « locaux » ont des chances moindres de retrouver un emploi durable. Les phénomènes de concurrence entre demandeurs d'emploi sont ainsi amplifiés.

Méthodologie

Cette étude porte sur le champ des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en Franche-Comté, durant l'année 2007. On considère l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1 à 3 et 6 à 8. Il s'agit des demandeurs d'emploi immédiatement disponibles.

Afin de comprendre l'influence **des caractéristiques individuelles des chômeurs** sur les probabilités de sortir du chômage, par un retour à l'emploi, **une régression logistique est mise en œuvre.**

Le principe de la régression logistique est d'isoler l'effet propre de chacune des caractéristiques des demandeurs d'emploi, indépendamment des autres. Les variables retenues ici sont les suivantes : la catégorie du demandeur d'emploi, l'âge, le sexe, le motif d'inscription à l'ANPE, la qualification, le niveau de formation, la nationalité, le fait d'être allocataire ou non du RMI, le domaine professionnel (dans lequel l'emploi est recherché) et la zone d'emploi de résidence du demandeur.

Afin de déterminer quelles sont les caractéristiques structurelles des zones d'emploi qui influencent le plus le taux de sortie du chômage vers l'emploi durable, une modélisation spatiale du taux de retour vers l'emploi durable a été menée. Cette modélisation inclut les caractéristiques de la structure productive, les caractéristiques relatives au marché du travail et à la démographie. Elle n'est cependant pas complètement explicative, chaque zone pouvant avoir des spécificités dont le modèle ne peut rendre compte.

Les effets de la composition sociodémographique sont la part de chômeurs étrangers non ressortissants de l'Union Européenne, la part des sans diplômes dans la population, la part des moins de 25 ans dans la population active, la part de chômeurs inscrits suite à fin d'études. Les effets du marché du travail sont la part de chômeurs inscrits suite à fin de CDD, le rapport entre les offres enregistrées en moyenne en 2007 et le stock de demandes d'emplois ANPE (indicateur de tension du marché du travail), la proportion d'offres durables enregistrées (supérieures à 6 mois), la sous-qualification, la surqualification, le solde des navettes domicile-travail. Les effets de la structure productive sont la taille moyenne des établissements de la zone, la part des quatre plus grands établissements dans l'emploi (concentration), la spécialisation de l'activité. À ces caractéristiques de la zone, s'ajoutent les effets de voisinage, qui sont le taux de sortie vers l'emploi durable des zones d'emploi contiguës et la proximité avec la Suisse.

Remarque

Les analyses ne portent que sur la reprise d'emploi déclarée et émettent donc l'hypothèse implicite que le comportement de non-déclaration de reprise d'emploi est homogène entre les zones d'emploi.

Définitions

● Taux de retour à l'emploi

Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi qui déclarent retrouver un emploi, au cours du trimestre, et l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Il s'agit des **reprises déclarées à l'ANPE**, mais celles-ci peuvent concerner autant des emplois proposés par l'ANPE que des emplois obtenus par d'autres voies. Ces sorties « pour reprise d'emploi » incluent les sorties vers un emploi aidé ou pour création d'entreprise.

● Taux de retour à l'emploi durable

Le seuil de durabilité utilisé est de six mois. Ce seuil de durabilité de six mois correspond au seuil retenu dans les publications de la DARES (ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique) pour définir un emploi de « bonne qualité ».

Source

Fichier Historique Statistique de l'ANPE (année 2007).

Le fichier historique (FH) est un élément du dispositif statistique de l'ANPE. Une des principales caractéristiques de cette source est de considérer chaque demandeur d'emploi comme unité statistique de base et non plus seulement sa demande. On peut désormais connaître les parcours individuels des demandeurs car leurs dossiers sont conservés durant 37 mois après annulation de leurs demandes.

Bibliographie

- C. WARZÉE, « L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 : quatre grands types de zones d'emploi », INSEE, Insee Première, juin 2003, n°908.
- M. AZOUGUAGH, L. BOUILLON, G. DABET, C. PERRIN, G. ZEMIS (INSEE), JP. COURTEJAIRE (Région Franche-Comté), « Zones d'emploi de Franche-Comté éd. 2008 », INSEE Franche-Comté, 2008.
- G. DELVAUX, « Enquête sortants de chômage 2005 : Légère progression des reprises d'emploi par rapport à 2004 », Point'statis, Unedic, juin 2005, n°12.
- E. DUGUET, Y. L'HORTY, F. SARI, « Les disparités spatiales de sortie du chômage : Vingt-deux analyses régionales - sortir du chômage en Franche-Comté », DARES, Document d'études, avril 2008, n°138-10.
- L. LIZE, N. PROKOVAS, « Le déclassement à la sortie du chômage », Documents de Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne, CNRS, 2007.
- E. DUGUET, A. GOUJARD, Y. L'HORTY « Retour à l'emploi : une question locale ? », Centre d'Études de l'Emploi, Connaissance de l'emploi, juin 2006, n°31.
- P. QUILLERY, W. CADET, « Attractivité économique des zones d'emploi : davantage d'atouts pour Belfort et Besançon », INSEE Franche-Comté, l'essentiel, décembre 2007, n°100.

Efigip (Emploi formation insertion groupement d'intérêt public)

Espace Lafayette - 8 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANÇON Tél : 03 81 25 52 25 Fax : 03 81 25 52 20 www.efigip.org

INSEE Franche-Comté 8 rue Louis Garnier - BP 1997 - 25020 BESANÇON CEDEX Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : François Houssin Rédactrice en chef : Christiane Poncet Mise en page : Yves Naulin

© INSEE 2010 - dépôt légal : mai 2010